

Voltaire, un écrivain des Lumières

Quelques repères biographiques :

- **22 novembre 1654** : baptême de François-Marie Arouët (Eglise Saint-André des Arts, Paris)
- **Années 1715** : fréquentation des salons littéraires, théâtre, Palais du temple
- **1e septembre 1715** : mort de Louis XIV, régence du duc d'Orléans
- **25 avril 1746** : Voltaire élu à l'Académie française
- **1762** : Voltaire intervient dans l'affaire Calas
- **30 mai 1778** : mort de Voltaire

Un écrivain engagé dans son siècle :

L'affaire Calas débute le 10 mars 1762. Jean Calas est condamné à être exécuté car il est accusé d'avoir assassiné son fils. Et malgré toutes les incohérences de l'enquête, sa condamnation a lieu. Voltaire, qui à cette époque est reconnu comme l'un des plus grands écrivains d'Europe, se saisit de l'affaire, convaincu de l'innocence de cet homme. Il se bat contre le fanatisme, réexamine l'enquête et se sert de ses talents d'écrivain et de son influence pour faire basculer les opinions et faire triompher la vérité. Après 2 ans de combat, grâce à Voltaire, la famille Calas est indemnisée par Louis XV. Voltaire s'est également engagé dans l'affaire des Sirren et du chevalier de La Barre. Il a influencé d'autres auteurs tels que Victor Hugo, Jean-Paul Sartre, André Gide, etc.

Le Dictionnaire philosophique : un ouvrage militant :

« Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes ».

Le *Dictionnaire philosophique* fut très mal accueilli, il fut considéré comme une oeuvre scandaleuse, destinée à être brûlée. Comme son titre l'indique, il se présente sous la forme d'un dictionnaire constitué d'articles. Il fut réédité plusieurs fois.

Quelques œuvres célèbres :

- *Zadig* (1747)
- *Candide* (1759)
- *Traité sur la tolérance* (1763)
- *Dictionnaire philosophique* (1764)
- *L'Ingénue* (1767)

Citation :

« Presque toujours les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit ».